



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

22 mai 2026

INTEGRATION AFRICAINE :

LA ZLECAF SALUE L'IMPORTANT DECISION DU TOGO SUR LA LIBRE CIRCULATION DES AFRICAINS

Lomé, 22 mai (ATOP)- La décision historique d'exempter de visa tous les ressortissants des pays africains, prise par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé le 18 mai 2026, afin de favoriser la mobilité, les échanges et la coopération continentale, est vivement saluée par l'ensemble des acteurs et institutions partenaires.

Reçu le jeudi 21 mai par le Président du Conseil, le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), Wamkele Mene s'est félicité de cette initiative qui favorise le renforcement de l'intégration africaine et la promotion de la libre circulation sur le continent.

« L'annonce faite par son excellence Monsieur le Président du Conseil concernant le visa à l'arrivée pour tous les Africains est une décision très importante et très courageuse. Cela démontre le leadership du Président Faure Essozimna Gnassingbé sur les questions d'intégration, en permettant à tous les Africains d'entrer sur le territoire togolais avec simplement leur passeport et d'obtenir leur visa à l'arrivée. C'est une étape très importante vers l'intégration du continent », a-t-il affirmé.



M. Wamkele en audience avec le Président du Conseil

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----	2-3
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----	4-14
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----	14-16
SPORTS	-----	16-19

Le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine a également estimé que cette initiative devrait inspirer d'autres pays africains, rappelant que les restrictions de circulation demeurent l'un des principaux obstacles à l'intégration du continent. « Il est aujourd'hui plus difficile pour un Africain de voyager à l'intérieur de l'Afrique que pour un Européen ou un Américain de voyager sur le continent africain. La décision prise par le Président est donc une mesure très audacieuse pour faire face à ce défi », a-t-il ajouté.

Il a saisi l'occasion pour présenter au Président du Conseil le rapport sur les activités et les résultats obtenus dans le cadre de la troisième édition de Biashara Africa, et a exprimé sa gratitude aux autorités togolaises pour l'accueil et les facilités offertes afin d'assurer le succès de l'événement.

La troisième édition du forum d'affaires Biashara Africa s'est tenue à Lomé du 18 au 20 mai 2026 sous le thème : « Stimuler la transformation économique de l'Afrique grâce à la ZLECAf ».

Coorganisé par le gouvernement togolais et la Zone de libre-échange continentale africaine, l'événement a réuni plus de 3 000 participants de 48 pays autour des enjeux du commerce, de l'investissement et de l'intégration économique africaine. Marquée par plusieurs accords stratégiques et des échanges de haut niveau, cette édition a renforcé le positionnement du Togo comme acteur majeur de l'intégration et du dialogue économique en Afrique. presidenceduconseil.gouv.tg



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

PARTENARIAT ECONOMIQUE USA-AFRIQUE :

FLORIZELLE LISER CONFIRME LA POSITION STRATEGIQUE DU TOGO

Lomé, 22 mai (ATOP)- Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé s'est entretenu le jeudi 21 mai à Lomé, avec la présidente directrice général du Corporate Council on Africa, Madame Florizelle Liser.

Les échanges ont essentiellement porté sur les mécanismes de renforcement du partenariat économique entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique ainsi que sur l'organisation du prochain sommet des affaires USA-Afrique prévu à l'Ile Maurice en juillet prochain.



Le Président du Conseil avec Mme Florizelle Liser

La présidente directrice général du Corporate Council a salué le potentiel économique du Togo et son positionnement stratégique dans la sous-région ouest-africaine. A la suite de visites d'entreprises américaines et togolaises installées dans le pays, elle a exprimé une vision positive des opportunités d'investissement.

« Concernant les opportunités pour les investisseurs américains et internationaux au Togo, j'ai eu le privilège de rencontrer des entreprises américaines et togolaises présentes à Lomé. Nous considérons le Togo comme une plateforme stratégique d'investissement pour la région ouest-africaine. Le pays dispose de nombreux atouts qui

lui donnent l'opportunité d'un hub naturel pour l'Afrique de l'Ouest. Nous pensons donc qu'il existe de nombreuses opportunités pour renforcer les échanges commerciaux », a-t-elle déclaré.

Madame Florizelle Liser a particulièrement souligné que l'attractivité du Togo prend tout son sens lorsqu'il est intégré dans une dynamique économique régionale plus large. Cette vision rejoint celle des autorités togolaises, qui misent sur une coopération renforcée avec les partenaires régionaux afin de stimuler la croissance et améliorer les conditions de vie des populations.

Le Corporate Council on Africa est la principale association d'affaires américaine regroupant à la fois des entreprises américaines et africaines qui investissent dans des secteurs clés de croissance à travers en Afrique. presidenceduconseil.gouv.tg

AUDIENCE FORAINE GRATUITE DU CERTIFICAT DE NATIONALITE :
LE MINISTRE DE LA JUSTICE APPORTE DES ECLAIRCISSEMENTS

Lomé, 22 mai (ATOP) – Dans un communiqué du vendredi 22 mai, le ministre de la Justice et des droits humains, Me Pacôme Yawovi Adjourouvi, apporte des éclaircissements sur des informations circulant sur certains canaux de communications sur l'organisation d'une audience foraine gratuite de délivrance de certificat de nationalité aux citoyens.

Selon le communiqué, depuis le 13 décembre 2024, le ministère de la Justice a engagé une réforme technologique majeure avec le lancement de la plateforme de dépôt en ligne des demandes du certificat de la nationalité togolaise sur le portail du service public du gouvernement <https://auth.service-public.gouv.tg>. Beaucoup de Togolais utilisent cette plateforme pour se faire délivrer le certificat de nationalité bientôt deux ans.

Dans le souci de faire un suivi évaluation de la réforme qui vise à simplifier la procédure et à rapprocher des citoyens des services publics, le ministère de la justice a planifié une tournée nationale dans toutes les préfectures du 4 mai au 9 juillet en collaboration avec son partenaire technique Canadian Bank note (CBN). Cette tournée, stipule le communiqué, vise à consolider les acquis de cette réforme et d'apporter des réponses concrètes aux défis techniques ou organisationnels rencontrés par les usagers et les agents locaux.

« Lors de cette campagne, la direction de la nationalité et du sceau offre d'une part la possibilité d'un traitement diligent aux citoyens qui sont dans l'urgence d'obtenir leur certificat après avoir accompli les formalités requises (Dépôt des pièces, et paiement de la quittance en ligne), et d'autre part de vérifier la situation de leur demande sur la base des quittances présentées par les requérants ». Il n'a jamais été question « d'une prétendue audience foraine gratuite ». Les frais d'établissement du certificat de nationalité demeurent inchangés et sont toujours redevable.

Le ministère rappelle à la population que les frais légaux requis pour l'établissement et la délivrance du certificat de nationalité restent inchangés, soit, quinze mille (15.000) francs CFA pour les dossiers qui requièrent un certificat d'origine et cinq mille (5.000) francs CFA pour les dossiers ayant un certificat de nationalité de référence.

Le ministère demande aux citoyens de se mobiliser massivement pour prendre part à ces campagnes afin de bénéficier de l'assistance des équipes techniques.
ATOP/La rédaction



Extrait du certificat de nationalité (Internet)

NOUVELLES DES PREFECTURES

TONE/FISCALITE :

L'OTR SENSIBILISE LES OPERATEURS ECONOMIQUES DES SAVANES SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS

Dapaong, 22 mai (ATOP) - Une délégation de l'Office togolais des recettes (OTR), conduite par le directeur de la Communication et des Services aux usagers, Kampatibe Konlani, a sensibilisé les opérateurs économiques des préfectures de Cinkassé, Tône, Oti et Tandjouaré sur leurs droits et obligations fiscales, du 18 au 21 mai dans les différentes localités de la région.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre d'une tournée nationale de sensibilisation initiée par le cadre de concertation Etat-secteur privé du ministère des Finances et du Budget. Placées sous le thème : « Construire une relation de confiance durable entre l'administration fiscale et les entreprises des régions », ces rencontres visent à renforcer le dialogue entre l'administration fiscale et les acteurs économiques. Les séances ont permis d'éclairer les opérateurs économiques sur les réformes engagées par l'OTR pour améliorer sa gouvernance interne, les droits et obligations des contribuables, les avantages fiscaux souvent méconnus ainsi que les mécanismes de dénonciation des cas de corruption.

Pour le directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR, cette tournée constitue une occasion de rapprochement, d'écoute et de partage d'expériences entre l'administration fiscale et les entreprises de la région. M. Konlani a souligné que l'OTR a pour mission d'accompagner le gouvernement dans la mobilisation des ressources destinées au financement du budget de l'Etat et au développement du pays. Il a aussi rassuré les opérateurs économiques sur les mesures prises pour lutter contre les comportements contraires à l'éthique et les faits de corruption au sein de l'administration fiscale.



Les officiels et les participants à Dapaong



Les officiels et les opérateurs économiques de Tandjouaré



Les participants à Cinkassé

Le préfet de Tône, Ouro Gouroungou Horoumilla, ainsi que les secrétaires généraux des préfectures de Cinkassé et de Tandjouaré, Lamboni Kamarime et Darpak Souk, ont fait savoir que cette initiative contribue à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement du partenariat entre le secteur privé et l'administration fiscale. « La politique fiscale du gouvernement togolais depuis quelques années ne consiste pas à augmenter

les taux d'imposition mais à agir sur les leviers d'élargissement des assiettes pour une équité et une justice fiscale », a souligné le préfet de Tône. Le préfet a également exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil pour les réformes engagées en faveur de la modernisation de l'administration publique et du dialogue avec le secteur privé.

ATOP/JK/AO/KYA

SANTE :

DES ACTIONS MEDICALES GRATUITES AU PROFIT DES POPULATIONS VULNERABLES DES SAVANES

Dapaong, 22 mai (ATOP) – Des actions médicales gratuites au profit des populations de la région des Savanes se tiennent du 19 au 23 mai dans les préfectures de Cinkassé et de Tône. Le lancement officiel de ces opérations s'est déroulé le jeudi 21 mai à Korbongou dans la commune Tône 4.

Les consultations se déroulent dans plusieurs centres de santé des deux préfectures et concernent, entre autres, la médecine générale, la pédiatrie, l'ophtalmologie, la chirurgie générale, la gynécologie et les soins dentaires. Environ 1.700 patients sont attendus, dont 50 % de femmes. Ils bénéficieront gratuitement des médicaments, tandis que ceux nécessitant des interventions chirurgicales seront pris en charge au Centre régional hospitalier (CHR) de Dapaong. Les suivis postopératoires se feront dans les centres sanitaires locaux.

Cette initiative est à l'actif du ministère de la Défense nationale avec l'appui du Programme des nations unies pour le développement (PNUD). Elle s'inscrit dans le cadre des projets « Renforcement de la résilience et de l'engagement des communautés pour prévenir et répondre à l'extrémisme violent dans les pays du corridor atlantique (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo) (Phase 2) » et « Appui à la prévention des conflits dans la région des Savanes pour une gestion inclusive et durable des ressources naturelles et la promotion de la sécurité communautaire » avec l'appui financier du Danemark, de la Norvège et des Fonds des Nations Unies.



Les autorités



Le gouverneur (à droite) rassure une patiente en consultation



Une femme en consultation ophtalmologique

L'objectif est de rapprocher les soins de santé des populations vulnérables vivant dans des localités confrontées à de nombreux défis sécuritaires et sanitaires. Il s'agit aussi de renforcer le dialogue civilo-militaire et d'améliorer la confiance entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations civiles, tout en contribuant à la prévention de l'extrémisme violent.

Le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dédji, a souligné que ces opérations constituent une réponse concrète aux besoins des populations vulnérables, tout en renforçant la cohésion sociale, le vivre-ensemble.

La représentante de la représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Epiphane Houmey Eklou Koevanu a salué cette approche intégrée qui constitue selon elle, une interface entre le développement et la paix.

« La campagne médicale gratuite va renforcer la confiance armée-nation », a rassuré le coordonnateur local de ces actions médicales, médecin lieutenant-colonel Wiyao Aklesso.

Le chef canton de Korbongou, Oudanou-Dobli II Oumarou, a, au nom de sa population, exprimé sa gratitude aux autorités togolaises, aux FDS ainsi qu'au PNUD pour cette assistance médicale salubre, qui vient soulager les populations hôtes des déplacés et réfugiés.

ATOP/TKA/JK/BV

UNE JOURNEE PORTE OUVERTE POUR VALORISER LE COMPOST

Dapaong, 22 mai (ATOP) – Une journée porte ouverte sur l'importance du compost s'est tenue le mercredi 20 mai à Dapaong autour du thème : « A la découverte de l'or brun issu des déchets pour des sols cultivables ».



Les participant sur le site de compostage



Le responsable du site (main levée) expliquant les différentes étapes de production du compost aux visiteurs

Cette activité est organisée par l'Association féminine pour la promotion de l'hygiène (AFPHY) en collaboration avec le projet Gestion des déchets et décentralisation dans les chefs-lieux de région (GEDEC) et la commune Tône 1, et l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES-Formation Togo).

L'objectif est de promouvoir l'adoption du compost comme alternative durable aux engrais chimiques. Cette journée entend également sensibiliser les ménages sur la gestion durable des déchets ménagers et l'assainissement de la ville. L'activité se veut aussi un cadre de réflexion pour la création d'un réseau des utilisateurs du compost dans la région des Savanes. Les producteurs ont été invités à privilégier l'utilisation du compostage pour restaurer les sols et améliorer les rendements.

La journée a été marquée par une sensibilisation sur la gestion des ordures, suivie de débats et de témoignages, ainsi qu'une présentation sur l'utilisation adéquate du compost et ses avantages aux plans sanitaires et agro-économiques. Les participants ont effectué une visite du site de compostage de l'association. Cette visite leur a permis de découvrir les différentes étapes de production du compost.

Le 2^e adjoint au maire de la commune Tône 1, Lorimpo Tchabli a félicité l'AFPHY pour avoir su cibler deux défis majeurs auxquels la commune fait face à savoir : l'appauvrissement des sols et la mauvaise gestion des déchets ménagers. Il a exhorté la population à adopter des comportements civiques et citoyens en matière d'assainissement pour son propre épanouissement. M. Tchabli a aussi relevé l'importance du compost, issu

de la transformation des déchets ménagers et invité les ménages à souscrire au service de pré-collecte de l'association pour une meilleure gestion des ordures.



Séance de sensibilisation sur l'utilisation du compost

recyclage, a-t-il souligné. M. Laré a confié que la capacité de production du compost sur le site est d'environ 150 tonnes par an.

ATOP/JK/BV/KYA

Le responsable du site de compostage de l'AFPHY, Jean-Baptiste Laré a souligné que le compostage est une solution simple, peu coûteuse, qui répond aux problèmes de gestion des déchets et de l'appauvrissement des sols. Il a expliqué qu'après la pré-collecte, les matières biodégradables sont triées pour la fabrication du compost, un engrais naturel qui aide à restaurer les parcelles maraichères et agricoles. Les ferrailles et plastiques sont revendus aux entreprises de

KLOTO/CYBERSECURITE :

L'ANCY RENFORCE SA COLLABORATION AVEC LES PROFESSIONNELS DES MEDIAS

Kpalimé, 22 mai (ATOP) – « L'urgence de développer une véritable culture de cybersécurité face à l'explosion des usages numériques et de l'intelligence artificielle s'avère indispensable », a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy), Col. Gbota Gwaliba à la clôture de la formation sur la cybersécurité et à l'hygiène numérique, le jeudi 21 mai à Kpalimé.

Le directeur général de l'ANCy a expliqué que l'initiative vise non seulement à aider les organes de presse à sécuriser leurs environnements de travail, mais aussi à faire des journalistes des partenaires stratégiques dans les campagnes nationales de sensibilisation à la cybersécurité. « Les dégâts liés à la cybercriminalité sont énormes et ne cessent d'augmenter à une échelle exponentielle. Le carburant de la cybercriminalité, c'est le manque d'informations », a déclaré Col Gwaliba.

Selon le directeur de l'ANCy, de nombreuses entreprises et organisations subissent quotidiennement des pertes financières importantes sans forcément signaler les incidents aux autorités compétentes. Les médias, a-t-il souligné, figurent parmi les secteurs particulièrement exposés en raison de leur forte utilisation des outils numériques et des données sensibles qu'ils manipulent. « En outillant les médias, ils vont reprendre nos alertes, faire des émissions et permettre au message de la cybersécurité d'atteindre le plus grand nombre », a-t-il dit.

La session de formation, débutée le 19 mai, a permis à une trentaine de journalistes de plusieurs organes de presse du pays d'acquérir des outils pratiques pour mieux sécuriser leurs données, leurs équipements et leurs plateformes numériques face à la montée des cybermenaces. Col Gbota Gwaliba a insisté sur l'urgence de développer une véritable culture de cybersécurité dans un contexte marqué par l'explosion des usages numériques et de l'intelligence artificielle.



Les participants

Durant les travaux, les participants ont été initiés, à plusieurs outils et bonnes pratiques de cybersécurité : sécurisation des sites web, protection des téléphones et ordinateurs, authentification à double facteur, utilisation des VPN, prévention contre le phishing et protection des sources d'information.

Le format très pratique adopté par les formateurs a été unanimement salué par les participants et les responsables des médias.

Le président de l'Observatoire togolais des médias (OTM), Fabrice Pétchézi a estimé que cette approche innovante a rendu l'atelier particulièrement captivant. « On ne voyait pas le temps passer. Ce format très pratique est inédit et il serait intéressant de s'en inspirer pour d'autres formations », a-t-il affirmé, appelant les journalistes à créer davantage de contenus de sensibilisation sur les questions de cybersécurité.

Parmi les journalistes bénéficiaires, Noélie Assogbavi-Ahuma. Elle a témoigné de l'importance des connaissances acquises par les professionnels des médias. « Cet atelier nous a permis de nous familiariser avec la culture de cybersécurité que nous connaissions sans vraiment la maîtriser. Nous avons acquis des outils nécessaires pour mieux protéger le matériel que nous utilisons », a-t-elle expliqué.

Une seconde vague de cette initiative est prévue dans les prochains jours au profit d'autres professionnels des médias, dans le cadre de la stratégie de l'ANCy visant à renforcer durablement la culture de cybersécurité au sein du paysage médiatique togolais.
ATOP/ER/AYH/DHK

LUTTE CONTRE LES GROSSESSES PRECOCES ET LES VBG :
DES CELLULES COMMUNAUTAIRES MISES EN PLACE

Kpalimé, 22 mai (ATOP) – Une rencontre consacrée à l'installation des cellules communautaires de veille et à l'élaboration des plans d'actions communautaires de lutte contre les grossesses et les mariages chez les adolescentes ainsi que les Violences basées sur le genre (VBG) s'est tenue les 21 et 22 mai à Kpalimé.

Au total, 17 cellules (14 cantonales et 3 communales) ont été mises sur pied. Elles ont pour mission d'assurer la veille, la sensibilisation et le suivi des actions de lutte contre ces phénomènes dans les communautés de base. Cette approche participative devra permettre une meilleure implication des autorités locales, des leaders communautaires et religieux ainsi que des organisations de jeunes et de femmes dans la protection et le maintien des filles à l'école.

L'activité est initiée par le ministère en charge du Genre et de la Protection de l'Enfance à travers la direction générale du Genre et de la Promotion de la Femme. Elle s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre les grossesses et les mariages chez les adolescentes. Des représentants des communes Kloti 1, 2 et 3, des chefs traditionnels, responsables religieux, organisations de femmes et de jeunes ainsi que des acteurs étatiques engagés dans la protection de la jeune fille ont participé à cette rencontre.

Les travaux ont permis aux participants de renforcer leurs capacités sur les questions liées aux violences basées sur le genre, aux droits en santé sexuelle et reproductive, à la communication parents-enfants ainsi qu'aux dispositifs juridiques existants. Ils ont également élaboré des plans d'actions communautaires adaptés aux réalités locales.



Les participants

L'adjointe au maire de Kloto 3, Mme Senam Gawosso, a souligné l'urgence d'agir face à un phénomène qui compromet l'avenir des jeunes filles. « Les grossesses, les mariages précoces et les violences basées sur le genre constituent un fléau qui mine dangereusement le devenir de nos enfants », a-t-elle déclaré. Mme Gawosso a invité chaque acteur à prendre ses responsabilités afin de renforcer la sensibilisation et lutter contre l'impunité des auteurs de ces actes.



La directrice (au micro) s'adressant...



...à l'assistance

2 284 cas de grossesses en milieu scolaire

S'appuyant sur les statistiques de l'année scolaire 2024-2025, la directrice générale du Genre et de la Promotion de la Femme, Mme Bénédicte Gnasa a révélé que 2 284 cas de grossesses en milieu scolaire ont été enregistrés au Togo : 17 cas au primaire, 1 319 au collège et 948 au lycée. Pour elle, les grossesses précoces, les mariages d'enfants et les violences basées sur le genre constituent de graves atteintes aux droits humains avec des conséquences sanitaires, psychologiques, économiques et sociales importantes pour les victimes. Mme Gnasa a fait savoir que le gouvernement a renforcé au fil des années son arsenal juridique et les mécanismes de protection des filles. Elle a cité notamment le Code de l'enfant, les centres d'écoute et de prise en charge des victimes ainsi que le programme national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes (2023-2027). ATOP/ER/AYH/BV

ENTREPRENEURIAT :

LA COMMUNE KOZAH 1 LANCE OFFICIELLEMENT SA STRATEGIE LOCALE

Kara, 22 mai (ATOP) – Un atelier de lancement de la stratégie locale d'appui à l'entrepreneuriat dans la commune Kozah 1, couplé de son plan d'action opérationnel sur la période 2026-2030, s'est tenu le jeudi 21 mai à Kara.



L'assistance



Table d'honneur

Cet atelier est à l'actif du ministère du Développement à la base et de l'Economie sociale et Solidaire en partenariat avec le Hub IYBA SEED et la mairie de Kozah 1. Il intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme IYBA-SEED au Togo «

Investing in Young Businesses in Africa—Supporting Entrepreneurial Ecosystem Development » (investir dans les jeunes entreprises en Afrique), financé à hauteur de 6.918.500 F CFA par l'Union européenne.

Ce programme qui est dans sa phase pilote dans trois communes du Togo (Kozah 1, Zio 1 et Ogou1) vise à faire de Kozah 1, un territoire entrepreneurial structuré, coordonné, inclusif et compétitif. Il offre aux entrepreneurs, un accès effectif aux services d'appui adaptés à des financements appropriés et à des marchés structurés.

La rencontre a permis de faire la présentation et le lancement officiel de la stratégie locale d'appui à l'entrepreneuriat et du plan d'action opérationnel 2026-2030 de la commune Kozah1. Il s'est agi, entre autres, de consacrer l'adhésion institutionnelle et politique des documents stratégiques ; d'assurer leur appropriation par l'ensemble des parties prenantes et de mobiliser les acteurs publics, privés et techniques pour leur mise en œuvre effective.

Les parties prenantes ont suivi les exposés mettant en lumière la vision stratégique partagée ; les axes prioritaires d'intervention et les résultats attendus. Elles ont également été édifiées sur les mécanismes de gouvernance, de coordination et de dialogue public-privé au niveau local, notamment le rôle des Cadres de concertation des acteurs d'appui à l'entrepreneuriat (CCAEE) et du Comité de pilotage (COFIL), présidé par la mairie Kozah 1, ainsi que les différents atouts et potentialités dont dispose la commune Kozah1.

Le partage d'expériences et d'apprentissages croisés entre acteurs notamment l'expérience de l'YABA SEED Bénin en matière d'appui aux collectivités territoriales ; celle de l'association des maires du Bénin, ainsi que l'approche B'EST développée par SENS Bénin ont permis aux acteurs concernés d'identifier les bonnes pratiques transversales en lien avec le contexte de Kozah 1.

La 2^{ème} vice-présidente du conseil régional de la Kara, Mme Kassin Nalaïbaou a relevé que cette rencontre traduit la volonté de Kozah 1 de créer un environnement plus favorable à l'initiative privée, à l'innovation et à la création d'emploi durable.

Plus de 200 participants, incluant des représentants des institutions publiques, des structures d'appui à l'entrepreneuriat, du secteur privé et financier, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des entrepreneurs et porteurs de projets ont pris part à cette rencontre. La secrétaire générale adjointe du comité de pilotage (COFIL Kozah 1), Mme Lokou Tchamdja a assisté aux travaux.

ATOP/LER/TAL/HKM

YOTO/CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

NANA SARAH EGBEWOSSI ASSIGNON IV RECONNUE CHEFFE CANTON D'ACHEPE

Tabligbo, 22 mai (ATOP) – Nana Sarah Egbéwossi Assignon IV, désignée par voie coutumière, première femme cheffe du canton d'Ahépé a reçu son décret de reconnaissance la confirmant dans ses fonctions de gardienne des us et coutumes, le jeudi 21 mai à Ahépé, commune Yoto 2.

La cérémonie officielle a été présidée par le gouverneur de la région Maritime, Bagbiègue Taïrou, représentant le ministre en charge de la Chefferie coutumière. C'était en présence du préfet de Yoto, Lt. Col. Djossou Agossa et son collègue de Vo, Léguédé Gérôme, du député Djissénou Kodjo, des conseillers régionaux et municipaux, des autorités administratives, politiques, traditionnelles, religieuses et militaires, des cadres de la localité ainsi que des parents et amis du récipiendaire.

La remise de décret et du drapeau ont été précédées par les rites traditionnels d'intronisation, marqués par le port de la couronne, la remise du sceptre (bâton de commandement) et l'installation de la nouvelle cheffe sur son trône royal.

Le gouverneur a transmis les salutations du Président du Conseil aux populations avant de rappeler le rôle fondamental du chef traditionnel dans la préservation de la

cohésion sociale, la transmission des valeurs culturelles et la promotion de la paix. Il a souligné que le chef traditionnel est un gardien des us et coutumes qui doit faire preuve de loyauté envers l'Etat, de neutralité, d'impartialité, de sagesse, d'intégrité, de dévouement et de droiture. Le gouverneur a également insisté sur la responsabilité du chef traditionnel en tant que vecteur de paix, d'harmonie sociale et de vivre-ensemble au sein de sa communauté.



Les autorités traditionnelles



La remise du décret

Auparavant, le président Eweto, Togbui Louis Mawouko Adélan Aklassou IV a rappelé que le chef traditionnel doit demeurer à l'écoute de sa communauté, faire preuve de loyauté et œuvrer en permanence pour l'harmonie ainsi que la cohésion sociale. Togbui Aklassou IV a exhorté la nouvelle cheffe canton à accompagner les institutions de la République dans leurs actions au service du développement et de la paix.

La nouvelle cheffe canton, Nana Sarah Egbéwossi Assignon IV a exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, aux autorités administratives, aux notables et aux populations pour la confiance placée en sa personne. Elle a pris l'engagement de conduire sa mission dans le respect des valeurs traditionnelles, du dialogue et de l'intérêt général.

Cette intronisation met fin à la vacance du trône, dix ans après le décès de Togbui Assignon Edoh III. ATOP/SAK/MG/KYA

HAHO :

LE PROJET DE PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE YOTO LANCE A KPEDOME

Notse, 22 mai (ATOP) – Le projet de renforcement des pratiques agricoles durables pour la protection des berges du fleuve Yoto a été lancé, le jeudi 19 mai à Kpédomé dans la commune Haho 3.

Ce projet évalué à 28.654.000 FCFA, prévoit le renforcement de capacités de 300 producteurs sur la production du compost et l'aménagement durable des terres, le reboisement de 10.000 plants, la restauration de quatre hectares pour la production agricoles et rizicoles. Il s'agit aussi de l'accompagnement de 120 ménages dans l'élevage de petit ruminants et la mise en place des comités de pilotage stratégique dans les villages de part et d'autre des berges du fleuves Yoto notamment, Gada copé, Fada copé, Kodjo copé et d'Abala dans le canton de Kpédomé.

Cette initiative émane de l'ONG Alliance chrétienne pour le développement intégral (ACDI) en collaboration avec la commune Haho 3 et les partenaires en développement



Les acteurs

dont le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Elle vise à favoriser l'implication des parties prenantes dans la protection du sol, la stabilité du microclimat et l'atténuation des effets des changements climatiques.

Le directeur préfectoral de l'Environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique, Bigalabou Essobaolou a indiqué que le projet s'inscrit dans les axes de reboisement du gouvernement visant une couverture végétale de «un milliard» de plants à l'orée 2030. Il a salué la mobilisation des acteurs de développement communautaires et des personnes ressources de la commune. M. Bigalabou a salué la volonté des membres à prôner un environnement favorable à l'économie nationale et familiale, la sécurité alimentaire et la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté.

La cérémonie de lancement a été marquée par la présentation du projet, ses objectifs et les modalités de sa mise en œuvre en présence du 1^{er} adjoint au maire de la commune Haho 3, Mlaga Kodjo Gnatépé et du directeur de l'ONG Alliance chrétienne pour le développement intégral (ACDI), Rev. Kpotupé Salomon. Ceux-ci ont réaffirmé l'engagement de leurs institutions à protéger les ressources naturelles, à sécuriser les terres agricoles, à restaurer les berges du fleuve Yoto et à promouvoir une agriculture durable et résiliente.

ATOP/YM/DHK/KYA

LA COOPNOA EN CONCLAVE A AKPAKPAKPE

Notsè, 22 mai (ATOP) – Les membres de la Coopérative Notsè organisation agricole (CoopNOA) ont tenu, le mardi 19 mai à Akpakpakpé dans la commune Haho 3, leur assemblée générale ordinaire en présence des représentants de CoopNOA section France.



L'assistance suivant...



...une présentation d'un rapport

Les assises ont permis aux membres de réadapter les objectifs de la coopérative sur les concepts de développement communautaires et d'entrevoir une condition de vie économique pérenne pour les membres avec l'appui financier et technique de l'Institut des conseils et appui technique ICAT-Haho, de la CoopNOA section France et des partenaires locaux.

Les membres ont suivi des comptes rendus des activités morale et financière du conseil d'administration CoopNOA. Ceux-ci concernent les décaissements des crédits agricoles, l'alphabétisation des membres, les activités des groupes d'épargne et de crédits, le pilotage des projets initiés par le conseil d'administration.

Selon les rapports 2025, les membres de la CoopNOA ont eu une mévente des produits agricoles. Le secteur agricole a subi une régression de 40% entraînant des difficultés de remboursement des crédits des intrants de 6%. La mévente a démobilisé les activités de l'organisation et la participation active des membres. Les projets sont restés

sans issus notamment l'alphabétisation et les actes constitutifs de nouvelles coopératives agricoles.

Pour le président du conseil d'administration (COOP-CA) /CoopNOA, Jacques Kokou Taou, le président de la CoopNOA section France, Bernard Lavrent, et la conseillère ICAT Notsè, Mme Bolama Julie, la mévente doit orienter les producteurs vers la transformation systématique des produits agricoles afin de mieux assurer la conservation et la rentabilité lors des pénuries. Ils ont proposé aux membres de transformer le maïs en farines de maïs, la tomate en jus de tomate et d'adjoindre à la production céréalière l'élevage de petits ruminants.

Selon Bernard Lavrent, il découle des rapports, de la transparence dans la gestion des fonds et de l'efficacité dans la collaboration avec les partenaires financiers. Il a encouragé les membres à poursuivre les concepts crédit agricole qui selon lui, est une bonne initiative qui vise l'auto-emploi et le plein épanouissement de l'agriculteur.

ATOP/YM/GMM/KYA

KLOTO :

DES SENATEURS REFLECHISSENT A L'AMELIORATION DU CADRE LEGAL JURIDIQUE EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE



Des participants

Kpalimé, 22 mai (ATOP) - Des sénateurs ont bouclé, le vendredi 22 mai à Kpalimé, un atelier d'échanges de trois jours, consacré aux Droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR), en vue de contribuer à l'amélioration du cadre légal au Togo.

La rencontre a réuni des sénateurs des responsables du ministère de la Santé, des magistrats, des juristes, des organisations de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers autour des enjeux liés à la santé reproductive, à la réduction de

la mortalité maternelle et à l'accès équitable aux services de santé.

La Direction de la santé de la mère et de l'enfant (DSME) a initié cette activité avec l'appui de Ipas Afrique francophone et d'autres partenaires notamment l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF) et la Société des gynécologues obstétriciens du Togo (SGOT). Elle a permis de renforcer la compréhension des enjeux liés aux DSSR et à favoriser une meilleure appropriation des engagements nationaux et internationaux du Togo, notamment le protocole de Maputo ratifié par le Togo en 2005.

Les échanges ont porté notamment sur la nécessité d'actualiser le cadre juridique national relatif à la santé de la reproduction adopté en 2007, afin de l'adapter aux réalités sanitaires, sociales et démographiques actuelles. Les participants ont réfléchi sur les défis liés à l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, notamment les insuffisances réglementaires, les contraintes logistiques, le déficit d'infrastructures sanitaires et les difficultés d'accès aux services adaptés pour les femmes, les adolescentes et les groupes vulnérables. L'atelier a débouché sur des recommandations destinées à soutenir les réformes législatives et institutionnelles en matière de santé reproductive au Togo.

La cheffe division Santé maternelle, infantile et de la planification familiale au ministère en charge de la Santé, Makilioubè Tchandana, a fait savoir que plusieurs réformes ont été engagées par le Togo en faveur de la santé de la mère et de l'enfant. Cependant, a-t-elle poursuivi, ces progrès restent insuffisants pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 (une cible inférieure à 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes).

Selon elle, l'absence de textes d'application clairs et adaptés entraîne parfois des difficultés dans l'offre des services de santé reproductive. Elle a invité les sénateurs à jouer pleinement leur rôle dans l'amélioration du cadre législatif afin de favoriser un environnement plus protecteur et plus favorable à l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive au bénéfice des populations.



Les sénateurs



La table d'honneur

La directrice exécutive de l'ATBEF, Noélie Koevi-Koudam, a estimé qu'il est nécessaire de mettre à jour la loi sur la santé de la reproduction afin de mieux répondre aux nouveaux défis auxquels le pays est confronté.

Au nom de Ipas Afrique francophone, le conseiller régional en politique et plaidoyer, Aboudou Soro, a relevé que la mortalité maternelle demeure une préoccupation majeure en Afrique de l'Ouest. Il a indiqué qu'une part importante des décès est liée aux hémorragies résultant d'avortements pratiqués dans des conditions non sécurisées.

ATOP/ER/AYH/BV



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

BURKINA FASO :

CREATION D'UN FONDS SOUVERAIN MINIER POUR FINANCER DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Ouagadougou, (XINHUA) - Le gouvernement burkinabè a annoncé le jeudi 22 mai la création d'un fonds souverain minier baptisé "Siniyan-Sigui", destiné à financer des investissements structurants, selon un communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres.

D'après ce communiqué de la présidence burkinabè, ce mécanisme financier a pour objectif de soutenir la mise en œuvre de projets stratégiques à fort impact économique et social.

Le ministre burkinabè de l'Economie et des Finances, Aboubacar Nacanabo, a précisé que ce fonds sera alimenté par les recettes additionnelles générées par l'activité minière, calculées sur la base d'un niveau de référence des cours des minerais. Les revenus excédant ce seuil de référence seront versés au fonds souverain.

"Le fonds souverain minier est institué sous la forme d'un compte d'affectation spéciale", a indiqué le ministre, ajoutant qu'il permettra de financer aussi bien des projets industriels que des infrastructures structurantes. Les premiers projets devraient être lancés à partir de 2027.

Depuis 2009, le secteur minier burkinabè enregistre une croissance soutenue, portée principalement par l'exploitation de l'or. Le métal jaune est désormais devenu le premier produit d'exportation du pays, devant le coton.

XINHUA

TCHAD :

LA CONDAMNATION DE SUCCES MASRA A 20 ANS DE PRISON CONFIRMEE

Africanews - La Cour suprême a confirmé jeudi 21 mai, la peine retenue le 9 août 2025, rejetant le pourvoi en cassation introduit par l'ancien chef du gouvernement.

Le leader du parti les Transformateurs et plus de 70 autres personnes sont déclarés coupables d'avoir « diffusé des messages de nature raciste et xénophobe », d'« association de malfaiteurs » et de « complicité de meurtre », dans le cadre du massacre de Mandakao.

Le collectif des avocats de la défense, dirigé par Kadjilembaye Francis, n'est pas parvenu à convaincre les juges de la Cour suprême.

Cette décision, qui ne peut plus faire l'objet d'un recours, met un terme à la procédure judiciaire visant l'une des principales figures de la scène politique tchadienne. Sauf grâce présidentielle, Succès Masra devra purger l'intégralité de sa peine.

Des responsables du parti Les Transformateurs ont réagi en dénonçant une décision honteuse.

Juridiquement, les seuls recours encore possibles pour Succès Masra consistent à porter l'affaire devant des juridictions sous-régionales ou internationales, selon les experts.

Africanews

REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL EN CENTRAFRIQUE

Bangui, (XINHUA) - Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a remanié jeudi 22 mai son gouvernement. Selon un décret présidentiel diffusé à la télévision nationale, quatre ministres d'Etat, 26 ministres et deux ministres délégués ont été nommés ou confirmés sur proposition du Premier ministre Félix Moloua, reconduit à son poste six jours plus tôt.

Arnaud Djoubaye Abazène a été reconduit dans ses fonctions de ministre d'Etat chargé de la Justice, de la Promotion des droits humains et de la Bonne gouvernance, Garde des Sceaux, tout comme Aurélien Simplicie Kongbelet-Zingas qui a été maintenu à son poste de ministre d'Etat chargé de l'Education nationale.

L'ancien ministre du Développement de l'énergie et des Ressources hydrauliques, Arthur Bertrand Piri, est désormais ministre d'Etat chargé de l'Equipement et des Travaux publics. Evariste Ngamana, porte-parole du parti au pouvoir, le Mouvement Coeurs Unis, a été nommé ministre d'Etat chargé de la Communication et des Médias, ainsi que porte-parole du gouvernement.

Plusieurs autres ministres conservent leur poste, notamment Sylvie Baïpo-Témon (Affaires étrangères, Francophonie et Centrafricains de l'étranger) et Hervé Ndoba (Finances et Budget).

Selon la presse locale, le nouveau gouvernement a reçu pour mission de stimuler le développement et de renforcer les efforts de paix dans ce pays déchiré par la guerre.

XINHUA

AFRIQUE DU SUD :**DURBAN EVACUE DES MIGRANTS CRAIGNANT DES VIOLENCES XENOPHOBES**

Africanews - Les autorités sud-africaines ont procédé, le jeudi 21 mai, à l'évacuation de plusieurs centaines de migrants réfugiés dans un centre paroissial de Durban, grande métropole portuaire de l'est du pays, après une montée des intimidations et menaces visant les étrangers, notamment ceux en situation irrégulière.

Environ 400 personnes originaires de la République démocratique du Congo, du Rwanda, d'Éthiopie, de Somalie, du Burundi, d'Ouganda ou encore de Tanzanie ont été conduites en autocars vers un centre gouvernemental pour réfugiés. Beaucoup avaient trouvé refuge depuis plusieurs jours dans les locaux du Conseil des Églises Diakonia, au cœur de Durban, après des opérations de harcèlement menées dans plusieurs quartiers populaires.

Selon de nombreux témoignages recueillis sur place, des groupes hostiles auraient mené des campagnes de porte-à-porte enjoignant les étrangers à quitter le territoire avant le 30 juin, sous peine d'être attaqués. « Ils nous ont avertis que si nous ne partions pas d'ici la fin du mois, nous serions attaqués ou tués », a confié Miriamu Mokonzi, réfugiée congolaise venue avec ses deux enfants.

Lors de l'évacuation, des militants anti-immigration ont applaudi le départ des migrants en scandant « Dehors ! ». Certains occupants des bus ont alors brandi leurs papiers d'identité contre les vitres afin de démontrer la régularité de leur situation administrative.

La campagne actuelle est portée notamment par le mouvement « March and March », dirigé par Jacinta Ngobese-Zuma. Ce groupe, dont les membres parodent parfois en tenues traditionnelles zouloues armés de bâtons et de boucliers, accuse les migrants d'alimenter criminalité et chômage. Sa dirigeante affirme rejeter la violence tout en exigeant le départ des étrangers sans papiers.

Dans ce contexte, plusieurs migrants décrivent un quotidien devenu invivable. Owen Diego Basila, cordonnier étranger installé à Durban, explique avoir été chassé de son lieu de travail par des militants nationalistes : il dit désormais ne plus pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. Ruben Lwifela, qui a grandi en Afrique du Sud, raconte quant à lui être régulièrement sommé de « rentrer chez lui », alors même qu'il considère le pays comme sa seule patrie.

Durban demeure l'un des principaux foyers des violences xénophobes en Afrique du Sud. Depuis 2008, le pays connaît des flambées récurrentes d'attaques contre les migrants africains, souvent nourries par les difficultés économiques et les tensions sociales. La vague la plus meurtrière, en 2008, avait causé la mort de 62 personnes et déplacé des milliers d'autres. Des épisodes similaires avaient éclaté en 2015, 2019 et 2021.

La résurgence actuelle intervient à six mois d'élections locales jugées sensibles pour l'ANC, le parti au pouvoir, fragilisé par une crise économique persistante et un chômage massif. Si les mouvements anti-migrants restent minoritaires, leur visibilité croissante sur les réseaux sociaux et dans l'espace public alimente les inquiétudes des organisations de défense des droits humains. Africanews



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

CONGRES ORDINAIRE DE LA FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL : **DES ACTEURS DEFINISSENT DES PERSPECTIVES POUR LE FOOTBALL NATIONAL**



M. Agano lors de son discours d'ouverture

Lomé, 22 mai (ATOP) - La Fédération togolaise de football (FTF) a tenu, le vendredi 22 mai à Lomé, son congrès ordinaire, une rencontre statutaire consacrée à l'évaluation des activités de l'instance, à l'examen des projets en cours et à la définition des perspectives du football national.

Les travaux ont été ouverts par le secrétaire général du ministère des Sports et des Loisirs, Kodzo Dogbéda Agano, représentant le ministre délégué chargé de la Jeunesse et des Sports. Cette rencontre a réuni les membres du comité exécutif de la FTF, les représentants des ligues nationales et régionales, des clubs affiliés, des associations membres ainsi que plusieurs acteurs du football togolais.

Les congressistes ont passé en revue les actions menées au cours de l'année écoulée et débattu des réformes visant à renforcer la gouvernance sportive, la professionnalisation de l'administration du football, la formation des jeunes talents, le développement du football féminin ainsi que l'amélioration des infrastructures sportives.

Le congrès a également été marqué par l'examen de plusieurs réformes visant à renforcer le cadre réglementaire et institutionnel de la fédération. Les membres se sont prononcés sur diverses propositions de modification des statuts de la FTF, du règlement d'application des statuts, du règlement financier, du code d'éthique, du code électoral, du règlement du congrès ainsi que des textes régissant le Tribunal arbitral indépendant et les statuts types des ligues.

Le secrétaire général du ministère en charge des Sports a souligné que ce congrès constitue un cadre de bilan, d'orientation et de prise de décisions pour l'avenir du football togolais. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre les réformes engagées dans les domaines de la formation, de l'arbitrage, des compétitions nationales et des infrastructures. M. Agano a également présenté la professionnalisation du football comme une priorité stratégique, à travers le lancement prochain du premier championnat professionnel national. « La professionnalisation du football togolais n'est plus une option, elle est devenue une nécessité stratégique », a-t-il déclaré.

Le président de la FTF, Col. Guy Kossi Akpovy, a rappelé que le congrès constitue un exercice de redevabilité et un moment de réflexion sur l'avenir de la discipline. Il a reconnu que les résultats enregistrés par les différentes sélections nationales lors des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 et de la Coupe d'Afrique des Nations n'ont pas répondu aux attentes. Selon lui, le renouvellement des encadrements techniques s'inscrit dans la volonté d'ouvrir un nouveau cycle de performance.

Le président de la FTF a plaidé pour un renforcement des compétitions de base, de la détection et de la formation des jeunes talents, ainsi que du football féminin. Il a surtout annoncé le lancement effectif, en septembre 2026, du premier championnat national professionnel, soutenu par la création de la Ligue professionnelle du Togo. « La création de la Ligue professionnelle du Togo marque le point de départ d'une industrie sportive

capable de créer des emplois, de structurer nos clubs en véritables entreprises sportives et d'offrir à nos jeunes talents un cadre de performance digne de leurs ambitions », a-t-il indiqué.



Les officiels



L'assistance

Le président du Comité national olympique – Commonwealth Games Association du Togo, (CNO-CGA-Togo), Deladem Akpaki, a salué les efforts accomplis par la FTF en matière de gouvernance, de formation des jeunes, de promotion du football féminin et de professionnalisation des structures sportives. Il a également exprimé son soutien aux Eperviers en vue des prochaines échéances internationales et appelé à davantage de rigueur, de transparence et d'investissement dans la jeunesse pour garantir un développement durable du football togolais.

Le directeur exécutif de l'Union des fédérations ouest-africaines de football Zone B (UFOA-B), Philippe Tchere, s'est félicité de la présence de trois représentants togolais au sein des commissions de l'UFOA-B, dont un président de commission, estimant que cette participation témoigne de la confiance et de la compétence de la FTF. Il a encouragé l'instance togolaise à poursuivre ses initiatives de modernisation et a réaffirmé le soutien de l'UFOA-B à ses actions.

A travers ce congrès ordinaire, la FTF réaffirme sa volonté de consolider les acquis, d'accélérer les réformes en cours et de promouvoir une gouvernance participative au service du développement durable du football national. ATOP/AO/KYA

31^E TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU TOGO :

LE BELGE DE DECKER BJORN REMPORTE LA 2^E ETAPE, HEYLEN WANNES CONSERVE LE MAILLOT JAUNE

Badou, 22 mai (ATOP) - Le cycliste belge De Decker Bjorn a remporté, le jeudi 21 mai, la deuxième étape du 31^e Tour cycliste international du Togo disputée entre Atakpamé et Badou sur une distance de 90,2 km, parcourue en 2h 10 min 57 s, soit une vitesse moyenne de 37,9 km/h. Malgré cette victoire d'étape, son compatriote et coéquipier Heylen Wannès conserve le maillot jaune de leader du classement général.



Le vainqueur de l'étape

Heylen Wannès a terminé à la deuxième place de cette étape, tandis que le Malien Cissé Fidèle s'est classé troisième. Le Togolais Agboglati Koffi Jona demeure, quant à lui, le premier Togolais au classement individuel au temps. Au départ d'Atakpamé, les coureurs ont rapidement affronté les reliefs escarpés menant à Badou. Les montées et collines du parcours ont mis les organismes à rude épreuve et provoqué plusieurs écarts

au sein du peloton. Profitant du terrain montagneux, les deux coureurs belges ont réussi à se détacher du groupe principal pour former un duo de tête. Grâce à une stratégie bien maîtrisée, les deux coéquipiers ont conservé leur avance jusqu'à l'arrivée, De Decker Bjorn s'imposant finalement au sprint final.



L'arrivée du vainqueur



Le départ d'Atakpamé en présence des autorités locales

Au terme de cette étape, Heylen Wannès conserve également le maillot du classement individuel aux points. Le maillot du sprint intermédiaire est revenu au Burkinabè Ibouda Mahammadi, tandis que celui du meilleur grimpeur a été attribué à De Decker Bjorn. Le Malien Cissé Fidèle a reçu le maillot du meilleur jeune et Agboglati Koffi Jona celui du premier Togolais. Des écharpes honorifiques ont également été décernées aux différents lauréats.

Selon le vainqueur de l'étape, le Belge De Decker Bjorn, l'annulation de la première étape a rendu la compétition plus difficile, poussant son équipe à adopter une stratégie plus réfléchie. Il a expliqué qu'avec son coéquipier, grimpeur et sprinteur, ils ont décidé d'attaquer très tôt dans la course. Profitant de l'absence de réaction des autres coureurs, les deux Belges ont réussi à creuser l'écart avant de conserver leur avance jusqu'à l'arrivée.

Le maillot jaune, le Belge Heylen Wannès, a estimé que son équipe disposait d'un avantage dans les étapes de montagne. Il a relevé que plusieurs coureurs avaient décroché au moment des ascensions, permettant à son coéquipier et à lui de prendre le contrôle de la course. Les deux Belges ont ainsi décidé de rouler ensemble et de se protéger mutuellement jusqu'à l'arrivée. Heylen Wannès a également souhaité voir un coureur togolais remporter l'une des prochaines étapes du Tour, estimant que cela serait bénéfique pour la compétition. ATOP/AR/AO/KYA

REPUBLIQUE TOGOLAISE

atop
Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg/ Facebook/ Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyèmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétèy

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoènè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi